



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Mardi 5 MAI 2015**

## POUR L'EUROPE, LA FRANCE A UN TRAIN ECOLOGIQUE DE RETARD

Deux mauvaises nouvelles sont tombées le jeudi 30 avril. La Commission européenne annonce que la France est en infraction pour insuffisance des mesures contre la pollution de l'air. Dans le même temps, le gouvernement renonce à l'autoroute ferroviaire entre le Pas-de-Calais et les Landes. Cette dernière décision gouvernementale va encore augmenter la pollution atmosphérique... Logique !

### La France en infraction

L'annonce faite par la Commission Européenne ne constitue pas une surprise. Depuis de nombreuses années, la Commission européenne a constaté que le France ne prend pas les mesures adaptées pour résoudre la pollution atmosphérique. L'infraction concerne particulièrement dix points noirs de la pollution de l'air que sont Paris, Lyon, Grenoble, Marseille, la Martinique, la vallée de l'Arve en Rhône-Alpes, la zone urbaine régionale (ZUR) de Provence-Alpes-Côte d'Azur, et aussi Nice, Toulon et Douai-Béthune-Valenciennes.

La plus grande partie des pays européens a réglementé la circulation avec succès en créant des zones à faibles émissions (LEZ - <http://www.ademe.fr/zones-a-faibles-emissions-low-emission-zones-lez-a-travers-leurope>) et la pollution a été maîtrisée dans toutes les zones concernées. A part la tentative avortée des ZAPA, la France n'a jamais affiché sa volonté de mettre en place les LEZ.

Pour José Cambou, secrétaire nationale de FNE en charge du dossier SANTE ET ENVIRONNEMENT « *Nous déplorons que l'action publique soit si faible sur un sujet où les données, qu'elles soient françaises ou proviennent de l'OMS, démontrent le coût sanitaire de l'insuffisance d'action.* »

**85 000 poids-lourds de plus sur les routes**



Dès le Grenelle de l'Environnement, les autoroutes ferroviaires font partie des solutions permettant de mettre les poids lourds sur les trains. Malgré des débuts difficiles, deux autoroutes ferroviaires sont en exploitation : l'Autoroute Ferroviaire Alpine et la liaison Le Boulou (Perpignan) - Bettembourg (Luxembourg) .

Alors que le dossier de l'Autoroute ferroviaire atlantique est en gestation depuis de nombreuses années, le gouvernement découvre subitement des problèmes environnementaux ainsi que des problèmes financiers. Le même gouvernement n'a pas eu les mêmes états d'âme pour signer un engagement de 3.2 milliards pour relancer un programme autoroutier.

Pour Michel Dubromel, Vice-président de FNE et responsable Transports et Mobilités Durables, « *Sans occulter les problèmes environnementaux ponctuels liés à la mise en place d'une autoroute ferroviaire, nous constatons un nouveau renoncement du gouvernement à favoriser le transport des poids lourds en mode ferroviaire. Nous sommes effarés quand nous lisons que des responsables politiques se félicitent de cette décision au nom de l'intérêt général.* »

Selon Denez L'Hostis, président de FNE, « *Alors que la France est sous le coup d'une nouvelle infraction pour la pollution de l'air, nous interpellons le gouvernement pour qu'il prenne des engagements fermes et définitifs quant à la réalisation effective d'une autoroute ferroviaire entre le Pas de Calais et le Sud-Ouest. Ce n'est pas en enterrant un projet favorable à la lutte contre la pollution de l'air que l'Etat va devenir le bon élève de l'Europe en matière d'environnement.* ».

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3000 associations, regroupées au sein de 80 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Retrouvez-nous sur [fne.asso.fr](http://fne.asso.fr), [Facebook](#) et [Twitter \(@FNEasso\)](#).